

Pas de nouvelle église orthodoxe à Istanbul, la législation turque ne le permet pas...

écrit par Hoplite | 27 juillet 2015



Une église à Istanbul, non mais, n'importe quoi ! Ces chrétiens sont d'un sans-gêne.

Lu dans *Aujourd'hui la Turquie* du 21 juillet :

« L'accord pour la construction de la mosquée géante de Bucarest (terrain de 11 000m²!) est l'aboutissement de onze ans de négociations entre les gouvernements roumain et turc. En contrepartie, la Roumanie a demandé la construction d'une nouvelle église orthodoxe à Istanbul. Cependant, ce dernier projet a été abandonné car « *la législation turque ne l'autorise pas* », comme l'a expliqué le Premier ministre roumain Victor Ponta le 15 juillet dernier. Il devrait être remplacé par la construction d'un hôtel pour les pèlerins chrétiens. En effet, la Turquie interdit la construction d'églises sur son territoire depuis 1923, **date de la naissance de la République et de sa laïcisation. Un sécularisme désormais ambigu.** »

Hoplite